

Ils se sont convertis à l'aide à domicile à la carte

Après une expérience mal vécue au sein des grands organismes, Marie-Claude et Gaëtan, auxiliaires de vie, ont décidé de passer à leur compte. Ils savourent leur nouveau statut.

Témoignage

Leur petite entreprise compte plus de patrons que d'employés. Et l'écart en effectifs entre les deux catégories est appelé à grandir dans les mois qui viennent. Pyramide des âges oblige, les employeurs de Gaëtan et Marie-Claude qui ont tous, ou presque, un âge canonique, deviennent chaque année toujours plus nombreux.

Désireux de rester loin des établissements d'accueil spécialisé, ces derniers vivent à domicile. Mais leur vieillesse et la maladie les ont placés dans une situation de dépendance. Dépendance pour tous les gestes du quotidien, du lever au coucher... La tâche s'avère vite épuisante pour les proches, les « aidants ». C'est là qu'intervient notre tandem. Ils proposent leur renfort, à la carte, sous forme Gesu (chèque emploi service) s'adaptant aux besoins de chacun. Une souplesse séduisante pour les employeurs comme pour les employés.

« J'en fais moins, je touche plus »

Gaëtan et Marie-Claude ne semblent plus jurer que par ce statut d'indépendant qu'ils s'appliquent depuis septembre dernier. « On est mieux rémunérés, même si on n'a plus les congés payés et les remboursements de frais », juge Gaëtan. Marie-Claude abonde, calculée à l'appui : « En fait sans moi, je touche plus. Environ 90 heures par mois pour 1 600 € à 1 700 €. C'est mieux que 1 200 €, à huit heures par jour... »

Au-delà de l'aspect financier, certes crucial pour un secteur particulièrement mal loti, le nouveau statut a le parfum envivant de liberté : « On peut choisir les personnes chez qui l'on va. Fini les tantes Danielle », sourit cette boule d'énergie.

« Avec plusieurs clients, plusieurs lieux de travail différents, les journées passent plus vite que si on était coincés du matin au soir dans un Ehpad. Maintenant, je peux composer mon emploi du temps », ajoute son binôme.

Mais en creux, leur démission, aux allures de claquage de porte, de l'organisme qui les employait, en dit long sur le ras-le-bol qui taraudait ces deux salariés. Pourant, à ses débuts, Marie-Claude le dit tout net, elle est « tombée amoureuse de ce métier humain. Ça m'a plu tout de suite ». Un coup de foudre d'adolescente ou presque ; cette mère de trois enfants est entrée sur le marché de l'emploi dès ses 16 ans.

Après des débuts comme agent de service hospitalier en maison de retraite (on ne disait pas encore « Ehpad ») jusqu'à ses 19 ans, où la jeune femme fait une pause maternité de six ans et trois enfants (aujourd'hui âgés de 26 à 30 ans). À 25 ans, elle passe son diplôme d'auxiliaire de vie sociale au terme d'une formation de neuf mois. « J'ai fait les deux : structures et domicile. » L'occasion de fai-



Gaëtan et Marie-Claude ne regrettent pas leur changement de statut.

re comprendre que la « structure » (les établissements d'accueil), ce n'est pas son truc...

« Ces gens-là... »

Stress, pression... « On n'a pas le temps de parler avec les gens », résume celle qui n'est pas du genre à garder sa langue dans sa poche. « Tous les jours, avec eux, je prends des leçons de vie. Je m'enrichis. Ceux qui vous racontent la guerre, les tickets pour un morceau de beurre... Le vécu des gens, c'est fascinant... »

Changement de registre pour aborder l'encadrement de ses chères « structures ». Dérivage en vrac : « Avec eux, c'est nul ! On est exploités. Pas humains ces gens-là... » Plus loin, elle lance la « très mauvaise organisation [...] Ces gens qu'on avait oubliés à Noël ! » Et d'ajouter : « on n'est pas écoutés... » L'ADRM à Châteauroux, sa ville d'origine, pendant cinq ans. Plus tard, à Nantes en 2012, l'Adar pour deux ans avant, l'Adhap... Marie-Claude aura fait à peu près le tour des acronymes existants pour désigner les organismes

d'aide aux personnes dépendantes. Autant d'organismes qui travaillent à flux tendu, voire très tendu, côté effectifs.

« À la limite de la maitraitance »

Moins expérimenté que son équipière mais tout aussi accablant, Gaëtan soupire : « Voir comment certaines personnes sont traitées par certains collègues et l'absence de réactions de la direction face aux signalements... Mettre en doute la parole des gens qui se font voler, ne rien faire face à des cas de négligence à la limite de la maitraitance (des lits encore souillés en fin de journée...),... La course, le stress là-dessus... À un moment, c'est plus possible ! » Même s'il relève que son passage de quinze mois au sein de l'une des associations lui a « permis de mettre en pratique pas mal de choses, des exercices en doublons avec le Ssiad (Service de soins infirmiers à domicile) comme l'usage des lève-personnes, toilettes au lit... ».

Aujourd'hui, à 39 ans, celui qui pro-

mène une dégainée d'éternel étudiant (il a usé ses jeans dans les amphis de fac de lettres) masquant sa ténacité (dix ans à la mise en rayon et aux commandes au Leclerc Atlantis, à l'intermarché de Zola), ne regrette pas sa démission du salaire classique. Certes, ce grand anxieux qui intervenait auprès de quatre personnes, dont une de 101 ans, mesure bien, aujourd'hui « l'inconvénient de se retrouver un peu livré à soi-même ; en cas de problèmes, on n'a personne auprès de qui se retourner ».

Autre grief persistant soulevé par Marie-Claude : « Les gens ont encore tendance à nous prendre pour leur boniche. Ils oublient, parfois, qu'on est diplômés. » De là à regretter ses « structures »,... ? Réponse cinquantenne : « Ah non alors ! Suis pas maso ! »

Bertrand GUILLOT.

Contact. Marie-Claude, tél. 06 64 05 66 33.